

ATALAND

Conditions Générales de Ventes

1 DEFINITIONS

1.1 « ATALAND » désigne la SARL ATALAND au capital de cinq mille Euros (5 000.00€) dont le siège social est situé au 15, place des canneurs 29200 Brest, France. « Services » désigne les services tels que définis dans les Documents Contractuels, devant être fournis par ATALAND. « Documents Contractuels » désigne tous les documents contractuels régissant les relations entre ATALAND et le Client, précisant les termes et conditions de la fourniture de Services, et incluant notamment par ordre de priorité : (1) la Commande acceptée par ATALAND, (2) les conditions particulières et leurs annexes, (3) les présentes Conditions Générales de Vente.

2 GENERALITES

2.1 La société ATALAND propose des prestations :

- de services et de conseil dans différents domaines,
- d'assistance à la maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'œuvre,
- de formation.

2.2 Les prestations effectuées par la société ATALAND sont soumises aux Conditions Générales de Vente suivantes, auxquelles le Client déclare adhérer sans restriction ni réserve dès qu'il adresse à ATALAND une commande de prestation de services ou de conseil, ou toute autre prestation.

2.3 L'application des Conditions Générales d'Achat du Client est exclue.

2.4 Ces Conditions Générales de Vente précisent notamment les conditions de commande, de paiement et de livraison. Elles peuvent être consultées à tout moment à partir du site internet www.ataland.fr dans la rubrique "A propos d'ATALAND".

2.5 La société ATALAND se réserve le droit de modifier ses services sans préavis et sans autre formalité que de porter ces modifications dans ses Conditions Générales de Vente.

3 OFFRES

3.1 Toutes les offres et cotations sont valables pour la durée spécifiée dans l'offre ou la cotation, ou à défaut, pour une période maximale de deux (2) mois à compter de la date de leur soumission au Client.

3.2 Lorsqu'une offre est établie par la société ATALAND, les conditions particulières de cette offre viennent modifier ou compléter les présentes conditions générales.

3.3 Les prix et informations contenus dans les brochures ou sur le site internet d'ATALAND sont donnés à titre purement indicatif et n'engagent pas ATALAND, qui se réserve le droit de modifier ces informations quand elle juge nécessaire.

4 MODALITES DE COMMANDE

4.1 Toutes les Commandes doivent être envoyées à ATALAND sous la forme d'un document signé par le Client. Seules les négociations préalables et écrites entre le Client et la société ATALAND autorisent des conditions de commande différentes.

4.2 Une Commande n'engagera ATALAND qu'après avoir été acceptée par écrit par ATALAND.

4.3 Toute modification d'une Commande demandée par le Client devra faire l'objet d'un accord préalable écrit d'ATALAND.

4.4 Les Commandes passées et acceptées par ATALAND engagent le Client de manière irrévocable. Toutefois, si le Client décidait de

ATALAND

Conditions Générales de Ventes

ne pas donner suite à sa Commande acceptée ou pour tout autre cas de défaillance, un montant de la prestation souhaitée serait calculé selon le temps passé au tarif horaire en vigueur.

4.5 Il est expressément convenu entre le Client et la société ATALAND que les échanges de mails en l'absence de documents contractuels, ne peuvent pas servir à l'établissement d'une relation commerciale et de ce fait constituer des éléments de preuve quant à l'existence d'une commande de prestations.

5 MODALITES DE PAIEMENT

5.1 Tous les achats effectués à la société ATALAND sont payables en Euros

5.2 Un acompte de 30 % est exigé à la Commande, le solde 70 % étant payable à réception de facture. Le paiement se fait par virement sur le compte d'ATALAND.

5.3 Seules les négociations préalables et écrites entre le Client et la société ATALAND autorisent des conditions de règlement différentes, sachant que le paiement ne peut cependant excéder 60 jours nets.

5.4 La société ATALAND se réserve le droit de suspendre sans mise en demeure toute gestion de Commande et toute livraison en cas de refus d'autorisation de paiement de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas de non-paiement. La société ATALAND se réserve notamment le droit de refuser ses prestations de services émanant d'une Commande d'un Client qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une Commande précédente ou avec lequel un litige serait en cours d'administration.

5.5 Toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité, produira de plein droit des intérêts de retard équivalents au triple du taux d'intérêt légal de l'année en cours, ainsi que le paiement d'une somme forfaitaire de quarante euros (40 €) due au titre des frais de recouvrement.

5.6 Il n'y a pas d'escompte en cas de paiement anticipé.

6 MODALITES DE LIVRAISON

6.1 Les prestations de services proposées par ATALAND ne sont valables qu'en France Métropolitaine. Pour les autres pays veuillez nous consulter.

6.2 La livraison est considérée comme réalisée dès la date de la première présentation des livrables définis pour la prestation du Client. La propriété de la prestation effectuée est totalement transférée lorsque le paiement est intégral.

7 LIMITATION DE RESPONSABILITE

7.1 En aucun cas ATALAND ne sera responsable de quelques dommages-intérêts indirects, accessoires, immatériels ou spéciaux que ce soit (tels que perte d'utilisation, de données, de profit, de revenu, d'affaires, de réputation, de clientèle et plus généralement toute perte de nature économique ou financière, que celles-ci soient consécutives ou résultent directement de l'incident donnant lieu à réclamation), qu'une telle responsabilité soit basée sur un manquement contractuel, sur une négligence ou une omission d'ATALAND. A moins que la loi n'en dispose autrement, la responsabilité globale d'ATALAND dans le cadre de la Commande est limitée à 50 % du prix du Service en retard ou non conforme.

ATALAND

Conditions Générales de Ventas

8 PROPRIETE INTELLECTUELLE

8.1 ATALAND sera propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les éléments, et notamment les plans, études, travaux, documents, livrables, guides, préparés et développés par ATALAND dans le cadre de l'exécution de la Commande, et ces éléments ne seront pas communiqués à des tiers ni utilisés sans l'accord préalable et écrit d'ATALAND.

9 MARQUES ET DENOMINATION SOCIALE

9.1 Le Client ne sera pas autorisé à faire référence à la dénomination sociale ATALAND ou à ses marques, pour quel but que ce soit, sans l'accord préalable et écrit d'ATALAND.

10 FORCE MAJEURE

10.1 ATALAND ne sera pas tenue responsable en cas de manquement ou retard dans l'exécution de ses obligations si elle subit un empêchement en raison d'événements tels que incendie, inondation, tempête, foudre, séisme, catastrophe naturelle, épidémie, pandémie, mesures de quarantaine, émeutes, grèves ou tout autre évènement excédant le contrôle raisonnable d'ATALAND.

11 CONFIDENTIALITE

11.1 Le Client ne divulguera à aucun tiers, gardera confidentielles et ne copiera pas les informations divulguées par ATALAND, incluant sans limitation, les documents marqués confidentiels, les informations techniques, les procédés et tout autre information non publiée, sauf avec l'accord préalable écrit d'ATALAND.

11.2 De son côté, ATALAND s'engage à ce que les informations recueillies dans le cadre de relations commerciales soient destinées

exclusivement à un usage interne, et ne soient en aucun cas cédées à des tiers.

12 ATTRIBUTION DE JURIDICTION

12.1 Les Conditions Générales de Vente présentées ci-dessus sont régies par le droit français. Toute contestation concernant ces Conditions Générales de Vente, à défaut d'accord amiable, sera soumise au Tribunal de Commerce de Brest, seul compétent.

*Paraphe en bas de chaque page
Et signature de la dernière,
Précédée de la mention
« Bon pour accord »*